

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1^{er} DECEMBRE 2025
Extrait des délibérations n°8

Date de convocation : le 25 novembre 2025

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 1^{er} décembre 2025 à 19h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président, salle polyvalente de Sainte-Colombe-La-Commanderie
➤ Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON.

Membres en exercice : 56 Présents : 44 Pouvoirs : 6
Toutes les communes étaient représentées sauf : BERNIENVILLE – BROSVILLE – SAINT-MESLIN-DU-BOSC – VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	BRIZARD Marie-Odile - Excusée
BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian - Absent	CHECA Marie-France - Absente
BROSVILLE	ROMET Marc - Absent	LECOMTE Béatrice - Absente
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	SERGENT Agnès
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie - Excusée
CRESTOT	LOUIS Christine - Excusée	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	MARIE Michèle	DAUTRESME Thierry
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	BUSSIERE Laurance - Excusée - POUVOIR : C. CARRERE-GODEBOUT	BUISSON Sébastien - Excusé
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	PLESSIS Elisabeth - Excusée
ECQUETOT	LONCKE Didier	RICHARD Didier
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise - Excusée
EPEGARD	DEMARE Pascal	PAYAN Jean-François
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick - Excusé	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul - Excusé	BOISRENOULT André
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - Excusé
GRAVERON-SEMERVILLE	CARRERE-GODEBOUT Claire	LAWANI Nicolas - Excusé
HECTOMARE	PLOYART François	PENEL Philippe - Excusé
HONDOUTVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne - Absente	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGUY Jean-Luc
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	PORTE Michel - Excusé
LA PYLE	PILETTÉ Gérard - Excusé	ROUSSIAU Yann
LE BOSC-DU-THEIL	VALLEE Laurent RECULARD Sandrine BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle - BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud Excusé pouvoir : MN.CHEVALIER - CHEVALIER Marie-Noëlle - COUDRAY Isabel Excusée pouvoir F.BRONNAZ - DAVOUST Francis Excusé pouvoir A.LE MERRER - DETAILLE Edouard - LE MERRER Anita - LEROY Hélène - ONFRAY Didier Excusé pouvoir I.VAUQUELIN. LEVAVASSEUR Katiana - Absente	
LE TILLEUL-LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	LEMARCHAND Fabien
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	MOULIN Martial
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	SASS Laëtitia
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	GAILLARD Thomas - Excusé
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	GARREAUD Virginie - Absente
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	ORONA Thierry	OSMONT ODILE
ST MESLIN-DU-BOSC	BONNEAU Christian - Absent	JOUEN Eric - Absent
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	BUYZE Jacky LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	MORISSET Maryse - Excusée
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	WALLART Roger	CAUCHOIS Isabelle
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues FOSSE Patricia - Excusée - POUVOIR : Hugues BOURGAULT	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène - Excusée
VILLETTES	ROBACHE Arlette	DEGOULET Cécile - Excusée
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard - Excusé	BRIANT William - Excusé
VITOT	LELARGE Joël	LEBOURG Yann

Formant la majorité des Membres en exercice

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1^{er} DECEMBRE 2025
Extrait des délibérations n°8

COMPETENCE CULTURE ET SOUTIEN A LA VIE LOCALE

Objet : Mobilité – Mise en place du service de transport à la demande ATCHOUM

Rapport de présentation :

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la communauté de communes du pays du Neubourg souhaite développer des services de mobilité adaptés aux besoins des habitants, notamment dans les zones rurales ou peu desservies par les transports en commun.

L'objectif est de proposer des solutions de déplacement plus inclusives et solidaires. De nombreux habitants rencontrent aujourd'hui des difficultés pour se déplacer, faute de véhicule personnel ou d'alternative de transport adaptée. Ces contraintes limitent leur accès aux services essentiels (courses, rendez-vous médicaux, démarches administratives, etc.) et renforcent l'isolement de certaines populations, notamment les personnes âgées ou à faibles revenus.

Afin d'apporter une réponse opérationnelle à cette problématique, il est proposé de s'appuyer sur l'association Atchoum, spécialisée dans les solutions de mobilité solidaire. Cette structure dispose d'une expérience reconnue dans la mise en relation entre conducteurs bénévoles et passagers, et offre un accompagnement complet pour le déploiement et l'animation du service à l'échelle locale.

Le service de transport solidaire Atchoum repose sur une plateforme qui met en relation des conducteurs volontaires et des passagers sans moyen de déplacement, sans qu'aucune commission ne soit prélevée.

- Les trajets sont réalisés avec le véhicule personnel des bénévoles et concernent uniquement les déplacements du quotidien, sans concurrence avec les taxis.
- Les réservations peuvent se faire en ligne via un site internet ou par une centrale d'appel, garantissant ainsi l'accessibilité pour tous, y compris pour les publics éloignés du numérique.
- Les conducteurs sont indemnisés à hauteur de 0,32 euros par kilomètre pour couvrir leurs frais (carburant, entretien, etc.).
- Un animateur de l'association Atchoum est dédié et chargé du suivi du service, et mène à bien le recrutement des conducteurs et l'animation locale, en lien avec le service mobilité de la communauté de communes du Pays du Neubourg.

Le budget de déploiement s'élève à 25 000 euros la première année, incluant l'animation, l'accès à la centrale d'appel, au site internet et la création de supports de communication personnalisés. Le fonctionnement annuel à partir de la deuxième année est estimé à 11 000 euros. Le coût total du projet sur deux ans s'élève donc à 36 000 euros, financé à 80 % par le fonds de soutien au PCAET.

Pour cela, il est proposé de signer la convention relative au déploiement d'une solution de mobilité par covoiturage, trajets solidaires et transport d'utilité sociale avec l'association Atchoum (cf. annexe).

Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la conférence des maires du 13 octobre 2025,

Vu l'avis favorable de la commission culture et soutien à la vie locale en date du mardi 28 octobre 2025,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 24 novembre 2025,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1^{er} DECEMBRE 2025
Extrait des délibérations n°8

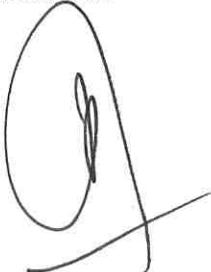
Après avoir entendu l'exposé de la vice-présidente, le conseil communautaire, après avoir délibéré :

- Approuve le rapport de présentation,
- Approuve la mise en place d'une offre de transport solidaire via l'association Atchoum,
- Décide de signer la convention relative au déploiement d'une solution de mobilité par covoiturage, trajets solidaires et transport d'utilité sociale (cf. annexe),
- Autorise le président à signer ladite convention ainsi que tous documents relatifs à ce projet,
- Inscrit les crédits correspondants aux budgets 2025 et suivants.

Adopté
12 abstentions

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Jérôme HENON



Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE

